



# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Douzième session

**Incheon (République de Corée), 5-11 avril 2017**

**Adoption de normes internationales pour les mesures phytosanitaires**

**Point 9.2 de l'ordre du jour**

**Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV**

## I. Introduction

1. Le présent document concerne les projets dont le Comité des normes (CN) propose l'adoption en tant que normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) par la Commission des mesures phytosanitaires (CMP). Y sont aussi présentés les protocoles de diagnostic qui ont été adoptés par le CN au nom de la CMP, ainsi que des activités liées aux normes adoptées.

## II. Seize projets de NIMP (y compris les annexes) sont recommandés pour adoption, tels qu'ils figurent dans les pièces jointes 1 à 16 au présent document (CPM 2017/03).

### Projets de NIMP

2. On peut trouver des informations de base sur les projets de NIMP dans l'encadré relatif à leur état d'avancement qui figure dans le texte de chaque projet.

3. Les observations reçues pendant la période de consultation (juin-septembre 2016) sont en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Liste des observations reçues pendant la période de consultation: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/member-consultation-draft-ispms>.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

4. Les résumés des débats et l'exposé des raisons qui ont motivé les révisions proposées figurent à la fois dans le rapport du CN et dans celui du Groupe de travail du Comité des normes (CN-7), qui sont également en ligne sur le PPI<sup>2</sup>.

5. Par souci de simplification, les textes des projets de NIMP ne sont pas formatés mais sont présentés avec des paragraphes numérotés. Après adoption, les textes seront mis en forme en vue de leur publication.

6. On trouvera à l'annexe 1 du présent document les listes de tous les experts qui ont participé à la mise au point des NIMP présentées ci-après.

7. Le CN recommande les cinq projets de NIMP suivants à la CMP, pour adoption:

**CPM 2017/03\_01:** *Déplacements internationaux de semences* (2009-003);

**CPM 2017/03\_02:** *Déplacements internationaux de véhicules, de machines et de matériel ayant déjà servi* (2006-004);

**CPM 2017/03\_03:** *Arrangements permettant au pays importateur de vérifier dans le pays exportateur la conformité des envois* (2005-003), annexe 1 à la NIMP 20 (*Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations*);

**CPM 2017/03\_04:** *Déplacements internationaux de bois* (2006-029);

**CPM 2017/03\_05:** *Déplacements internationaux des milieux de culture accompagnant des végétaux destinés à la plantation* (2005-004).

#### **Traitements phytosanitaires (annexes à la NIMP 28)**

8. On peut trouver des informations de base sur les projets de NIMP dans l'encadré relatif à leur état d'avancement qui figure dans le texte de chaque projet.

9. Les réponses aux observations reçues sur les projets de traitements phytosanitaires pendant les périodes de consultation sont en ligne sur le PPI<sup>3</sup>.

10. Les réponses aux objections reçues sur certains traitements phytosanitaires sont aussi disponibles sur le PPI<sup>4</sup>.

11. On peut également trouver des informations supplémentaires sur les débats qui sous-tendent les projets de traitements phytosanitaires dans les rapports des réunions du Groupe technique sur les traitements phytosanitaires.

12. Le CN recommande à la CMP, pour adoption, les 11 projets de traitements phytosanitaires suivants, en tant que projets d'annexes à la NIMP 28 (*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*):

**CPM 2017/03\_06** Traitement thermique du bois par chauffage diélectrique (2007-114);

**CPM 2017/03\_07** Traitement par fumigation au fluorure de sulfuryle contre les insectes présents dans le bois écorcé (2007-101A);

---

<sup>2</sup> Rapports du CN et du CN-7: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/standards-committee/>.

<sup>3</sup> Liste des observations reçues pendant les périodes de consultation et des réponses du CN: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/substantial-concerns-commenting-period-sccp-draft-ispms/>.

<sup>4</sup> Réponses aux objections: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/objections-draft-ispms-prior-cpm/>.

- CPM 2017/03\_08** Traitement par fumigation au fluorure de sulfuryle contre les nématodes et insectes présents dans le bois écorcé (2007-101B);
- CPM 2017/03\_09** Traitement par le froid de *Citrus sinensis* contre *Ceratitis capitata* (2007-206A);
- CPM 2017/03\_10** Traitement par le froid de *Citrus reticulata* x *C. sinensis* contre *Ceratitis capitata* (2007-206B);
- CPM 2017/03\_11** Traitement par le froid de *Citrus limon* contre *Ceratitis capitata* (2007-206C);
- CPM 2017/03\_12** Traitement par le froid de *Citrus paradisi* contre *Ceratitis capitata* (2007-210);
- CPM 2017/03\_13** Traitement par le froid de *Citrus reticulata* contre *Ceratitis capitata* (2007-212);
- CPM 2017/03\_14** Traitement par le froid de *Citrus clementina* contre *Ceratitis capitata* (2010-102);
- CPM 2017/03\_15** Traitement thermique à la vapeur de *Mangifera indica* contre *Ceratitis capitata* (2010-106);
- CPM 2017/03\_16** Traitement thermique à la vapeur de *Mangifera indica* contre *Bactrocera tryoni* (2010-107).

### Objections (à l'exclusion des protocoles de diagnostic)

13. Conformément à la procédure d'établissement des normes de la CIPV (section 2.1, page 10, de l'édition 2016 du Manuel de procédure pour l'établissement de normes de la CIPV)<sup>5</sup>, les parties contractantes peuvent communiquer au Secrétariat de la CIPV (ippc@fao.org) des objections sur les projets de NIMP (y compris les traitements phytosanitaires), accompagnées de leur justification technique et de suggestions d'amélioration, au plus tard trois semaines avant la douzième session de la CMP (2017). Les parties contractantes intéressées mettent tout en œuvre pour trouver un accord avant la session de la CMP. L'objection est inscrite à l'ordre du jour de la CMP et celle-ci décide de la voie à suivre.

14. Si aucune objection n'est reçue, la CMP adoptera la NIMP sans débat.

15. Les objections doivent être communiquées au Secrétariat de la CIPV (ippc@fao.org) au plus tard le 15 mars 2017, à midi (GMT+1), avec accusé de réception par le Secrétariat. Les parties prenantes sont priées d'envoyer un document distinct pour chaque projet de NIMP faisant l'objet d'objections, en y joignant leur justification technique et des suggestions d'amélioration du projet. Le Secrétariat publiera le détail des objections aussitôt que possible après leur réception, dans un document complémentaire qui sera mis en ligne sur le PPI.

### III. Protocoles de diagnostic (annexes à la NIMP 27)

16. Six protocoles de diagnostic ont été envoyés pour la période de notification de 45 jours concernant les protocoles de diagnostic (1<sup>er</sup> juillet 2016 - 15 août 2016)<sup>6</sup>, pour inclusion en tant qu'annexes à la NIMP 27 (*Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés*). Le CN a adopté, au nom de la CMP, les cinq protocoles de diagnostic (PD) suivants:

- PD 13: *Erwinia amylovora*;
- PD 14: *Xanthomonas fragariae*;
- PD 15: *Citrus tristeza virus*;

<sup>5</sup> Manuel de procédure pour l'établissement de normes de la CIPV (2016): <https://www.ippc.int/fr/publications/82931> (en anglais).

<sup>6</sup> Période de notification de 45 jours concernant les protocoles de diagnostic: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/draft-ispms/notification-period-dps/>.

- PD 16: Genre *Liriomyza* Mik;
- PD 17: *Aphelenchoides besseyi*, *A. ritzemabosi* et *A. fragariae*.

17. Ces cinq protocoles de diagnostic adoptés sont disponibles sur le PPI<sup>7</sup>.

18. Des objections ont été reçues en ce qui concerne le projet de protocole de diagnostic relatif aux *virus des taches bronzées de la tomate*, *virus des taches nécrotiques de l'impatiens* et *virus de la marbrure argentée de la pastèque* (2004-019)<sup>8</sup>. Elles ont été examinées et le projet de protocole de diagnostic a été de nouveau présenté pour adoption, le 15 décembre 2016, pour la période de notification de 45 jours.

19. Au moment de la rédaction du présent document, six projets de protocoles de diagnostic avaient été approuvés par le CN. Ils ont été envoyés pour la période de notification de 45 jours (15 décembre 2016 - 30 janvier 2017) et, si aucune objection n'est reçue, ils seront adoptés par le CN, au nom de la CMP, sous la forme d'annexes à la NIMP 27:

- Projet de PD XX: *Anguina* spp. (2013-003);
- Projet de PD XX: *Sorghum halepense* (2006-027);
- Projet de PD XX: *Fusarium circinatum* (2006-021);
- Projet de PD XX: *Dendroctonus ponderosae* (2006-019);
- Projet de PD XX: *Virus des taches bronzées de la tomate*, *virus des taches nécrotiques de l'impatiens* et *virus de la marbrure argentée de la pastèque* (2004-019);
- Projet de PD XX: *Candidatus Liberibacter solanacearum* (2013-001).

#### IV. Accords de coédition pour les traductions officielles des NIMP

20. En 2016, le Secrétariat de la CIPV a facilité la conclusion d'un accord de coédition avec l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes visant la traduction en français et en espagnol du document explicatif sur la NIMP 15 (*Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international*). Le Secrétariat de la CIPV gère actuellement huit accords de coédition.

21. Il est rappelé aux coéditeurs qu'ils peuvent trouver des informations sur les normes adoptées dans les rapports de la CMP ou sur le PPI. Des fichiers Word des normes adoptées seront envoyés aux coéditeurs qui en feront la demande.

22. Les pays ou organisations régionales de protection des végétaux qui souhaiteraient signer un accord de coédition pour la traduction officielle de NIMP et de documents connexes trouveront les informations nécessaires sur le PPI<sup>9</sup>.

#### V. Décisions

23. La CMP est invitée à:

- 1) adopter la NIMP XX sur les *Déplacements internationaux de semences* (2009-003), telle qu'elle figure dans le document CPM 2017/03\_01;
- 2) adopter la NIMP XX sur les *Déplacements internationaux de véhicules, de machines et de matériel ayant déjà servi* (2006-004), telle qu'elle figure dans le document CPM 2017/03\_02;

<sup>7</sup> Protocoles de diagnostic adoptés: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/standards-setting/ispms/> (en anglais).

<sup>8</sup> Objections reçues: <https://www.ippc.int/fr/publications/82787/> (en anglais).

<sup>9</sup> Accords de coédition: <https://www.ippc.int/fr/core-activities/governance/standards-setting/ispms/copublishing-agreements/> (en anglais).

- 3) adopter l'annexe 1 *Arrangements permettant au pays importateur de vérifier dans le pays exportateur la conformité des envois* (2005-003) à la NIMP 20 (*Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations*), telle qu'elle figure dans le document CPM 2017/03\_03;
- 4) adopter la NIMP XX sur les *Déplacements internationaux de bois* (2006-029), telle qu'elle figure dans le document CPM 2017/03\_04;
- 5) adopter la NIMP XX sur le *Déplacements internationaux des milieux de culture accompagnant des végétaux destinés à la plantation* (2005-004), telle qu'elle figure dans le document CPM 2017/03\_05;
- 6) adopter le TP XX *Traitement thermique du bois par chauffage diélectrique* (2007-114), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28 (*Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés*), tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_06;
- 7) adopter le TP XX *Traitement par fumigation au fluorure de sulfuryle contre les insectes présents dans le bois écorcé* (2007-101A), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_07;
- 8) adopter le TP XX *Traitement par fumigation au fluorure de sulfuryle contre les nématodes et insectes présents dans le bois écorcé* (2007-101B), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_08;
- 9) adopter le TP XX *Traitement par le froid de Citrus sinensis contre Ceratitis capitata* (2007-206A), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_09;
- 10) adopter le TP XX *Traitement par le froid de Citrus reticulata x C. sinensis contre Ceratitis capitata* (2007-206B), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_10;
- 11) adopter le TP XX *Traitement par le froid de Citrus limon contre Ceratitis capitata* (2007-206C), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_11;
- 12) adopter le TP XX *Traitement par le froid de Citrus paradisi contre Ceratitis capitata* (2007-210), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_12;
- 13) adopter le TP XX *Traitement par le froid de Citrus reticulata contre Ceratitis capitata* (2007-212), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_13;
- 14) adopter le TP XX *Traitement par le froid de Citrus clementina contre Ceratitis capitata* (2010-102), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_14;
- 15) adopter le TP XX *Traitement thermique à la vapeur de Mangifera indica contre Ceratitis capitata* (2010-106), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_15;

16) *adopter* le TP XX Traitement thermique à la vapeur de *Mangifera indica* contre *Bactrocera tryoni* (2010-107), en tant qu'annexe XX à la NIMP 28, tel qu'il figure dans le document CPM 2017/03\_16;

17) *noter* que le Comité des normes a adopté, au nom de la CMP, les cinq protocoles de diagnostique (PD) suivants, en tant qu'annexes à la NIMP 27:

- PD 13: *Erwinia amylovora*;
- PD 14: *Xanthomonas fragariae*;
- PD 15: *Citrus tristeza virus*;
- PD 16: Genre *Liriomyza* Mik;
- PD 17: *Aphelenchoides besseyi*, *A. ritzemabosi* et *A. fragariae*;
- PD XX: *Anguina* spp. (2013-003);
- PD XX: *Sorghum halepense* (2006-027);
- PD XX: *Fusarium circinatum* (2006-021);
- PD XX: *Dendroctonus ponderosae* (2006-019);
- PD XX: *Virus des taches bronzées de la tomate, virus des taches nécrotiques de l'impatiens et virus de la marbrure argentée de la pastèque* (2004-019);
- PD XX: *Candidatus Liberibacter solanacearum* (2013-001).

18) *saluer* les contributions apportées par les parties contractantes, les organisations régionales de la protection des végétaux et les organismes qui ont accueilli des réunions consacrées à l'établissement de normes, ou qui ont contribué à leur organisation, en 2016: Australie (EWG Grain), Canada (Groupe technique sur la quarantaine forestière), Japon (Groupe technique sur les traitements phytosanitaires), Jamaïque (Groupe technique sur les protocoles de diagnostic pour des organismes nuisibles spécifiques) et Division mixte de la FAO et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Groupe technique sur les zones exemptes et approches systémiques pour les mouches des fruits);

19) *saluer* les contributions apportées par les membres du CN qui ont quitté ce dernier, en 2016:

- Mme Nadia HADJERES (Algérie);
- Mme Marie-Claude FOREST (Canada);
- M. Guillermo SIBAJA CHINCHILLA (Costa Rica);
- Mme Ruth WOODE (Ghana);
- Mme Maryam Jalili MOGHADAM (Iran);
- Mme Hilde Kristin PAULSEN (Norvège);
- M. John HEDLEY (Nouvelle-Zélande);
- M. Pere KOKOA (Papouasie-Nouvelle-Guinée);
- M. Piotr WLODARCZYK (Pologne);
- M. Gamil Anwar Mohammed RAMADHAN (République du Yémen)
- M. Kamaleldin Abdelmahmoud Amein BAKR (Soudan).

21) *saluer* les contributions apportées par les membres du Groupe technique sur la quarantaine forestière qui ont quitté ce dernier, en 2016:

- M. Thomas SCHRÖDER (Allemagne);

- M. Edson Tadeu IEDE (Brésil);
- M. Marcos Beéche CISTERNAS (Chili);
- M. Sven Christer MAGNUSSON (Norvège).

20) *saluer* les efforts consentis par les experts aux fins de l'élaboration des NIMP présentées pour adoption à la douzième session de la CMP (2017), comme figurant dans l'annexe 1 au présent document (avec le rôle de chaque expert indiqué entre parenthèses), annexe à joindre au rapport de la douzième session de la CMP.

## Annexe 1

**Remerciements pour activités liées à l'établissement de normes**

Le Secrétariat remercie les experts des groupes de rédaction pour leur contribution active à l'élaboration des NIMP ou annexes aux NIMP suivantes, adoptées en 2016-2017:

**1. NIMP sur les *Déplacements internationaux de semences (2009-003)***

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Australie	M. Bruce HANCOCKS	Membre du Groupe de travail d'experts
Brésil	M. Edson Tadeu IEDE	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Cameroun	Mme Alice Ntoboh Siben NDIKONTAR	Membre du Groupe de travail d'experts
Canada	Mr Eric ALLEN	Membre, en tant que président, du Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers
Canada	Mme Marie-Claude FOREST	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Canada	M. Shane SELA	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Chili	M. Juan Pablo LÓPEZ	Représentant du pays hôte
Chili	M. Marcos Beéche CISTERNAS	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Chine	M. Lifeng WU	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Chine	Mme Wenxia ZHAO	Représentante du pays hôte
Chine	M. Yuejin WANG	Représentant de l'organisateur
France	Mme Valérie GRIMAUULT	Membre du Groupe de travail d'experts
Allemagne	M. Thomas SCHRÖDER	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Ghana	M. Joseph Mireku ASOMANING	Membre du Groupe de travail d'experts
Ghana	M. Victor AGYEMAN	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Italie	M. Lucio MONTECCHIO	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière



<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Japon	M. Masahiro SAI	Membre du Groupe de travail d'experts et du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Nouvelle-Zélande	M. Michael ORMSBY	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Norvège	M. Sven Christer MAGNUSSON	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Paraguay	Mme Ana PERALTA	Représentante de l'organisateur
Pologne	M. Krzysztof SUPRUNIUK	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Pologne	M. Piotr WLODARCZYK	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
République de Corée	Mme Mi Chi YEA	Membre du Groupe de travail d'experts
Afrique du Sud	Mme Phindile N.B. NGESI	Membre du Groupe de travail d'experts
États-Unis d'Amérique	M. Edward HAMMOND	Membre du Groupe de travail d'experts
États-Unis d'Amérique	M. John Tyrone JONES	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
États-Unis d'Amérique	Mme Marina ZLOTINA	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Pays-Bas	M. Gerard MEIJERINK	Expert invité
Pays-Bas	M. Corné VAN ALPHEN	Représentant de l'organisateur
Pays-Bas	M. Nico HORN	Représentant du pays hôte
Zambie	M. Arundel SAKALA	Responsable principal (2008-11)
Australie	M. David HEGWOOD	Responsable principal (2010-04) et responsable adjoint (2012-04)
Cameroun	M. Marcel BAKAK	Responsable adjoint (2011-05)
Chili	Mme Soledad CASTRO-DOROCHESSI	Responsable principale (2012-04) et responsable adjointe (2013-11)
Japon	M. Motoi SAKAMURA	Responsable adjoint (2012-11)
États-Unis d'Amérique	Mme Julie ALIAGA	Responsable principale (2013-11) et responsable adjointe (2012-11)
Argentine	M. Ezequiel FERRO	Responsable adjoint (2014-11)
Pays-Bas	M. Nico HORN	Responsable principal (2015-05)

**2. NIMP sur les *Déplacements internationaux de véhicules, de machines et de matériel ayant déjà servi (2006-004)***

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Australie	M. Adam BROADLEY	Membre du Groupe de travail d'experts
République de Corée	M. Jae-Seung LEE	Membre du Groupe de travail d'experts
Finlande	M. Ralf Lothar LOPIAN	Membre du Groupe de travail d'experts
Nouvelle-Zélande	Mme Melanie Jane NEWFIELD	Membre du Groupe de travail d'experts
États-Unis d'Amérique	M. Tim N. STEVENS	Membre du Groupe de travail d'experts
Nigéria	M. Gabriel ADEJARE	Responsable principal (2007-05)
Ouganda	M. Robert TAYLOR	Responsable principal (2007-11)
Argentine	M. Guillermo ROSSI	Responsable principal (2009-05)
Îles Cook	M. Ngatoko NGATOKO	Responsable principal (2012-11)
Brésil	M. Alexandre PALMA	Responsable principal (2015-05) et responsable adjoint (2012-11)
Chili	M. Álvaro SEPÚLVEDA LUQUE	Responsable principal (2015-11) et responsable adjoint (2015-05)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	M. Pere KOKOA	Responsable adjoint (2015-11)

**3. *Arrangements permettant au pays importateur de vérifier dans le pays exportateur la conformité des envois (2005-003). Annexe 1 à la NIMP 20 (Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations)***

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Brésil	M. Gilvio Westin COSENZA	Membre du Groupe de travail d'experts
Nouvelle-Zélande	M. Wayne HARTLEY	Membre du Groupe de travail d'experts
Chili	Mme Sylvia Soledad FERRADA CHAMORRO	Membre du Groupe de travail d'experts
République de Corée	Mme Kyu-Ock YIM	Membre du Groupe de travail d'experts

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
France	Mme Clara PACHECO	Membre du Groupe de travail d'experts
États-Unis d'Amérique	M. Paul Gerard MCGOWAN	Membre du Groupe de travail d'experts
Zambie	M. Kenneth MSISKA	Représentant du pays hôte
Afrique du Sud	M. Mike HOLTZHAUSEN	Responsable principal (2005-04) et responsable adjoint (2012-04)
Zambie	M. Arundel SAKALA	Responsable adjoint (2008-11)
Australie	M. Bart ROSSEL	Responsable adjoint (2012-04)
Chili	Mme Soledad CASTRO-DOROCHESSI	Responsable adjointe (2012-04)
Canada	Mme Marie-Claude FOREST	Responsable principale (2012-04)
Nouvelle-Zélande	M. Stephen BUTCHER	Responsable adjoint (2012-11)
Mexique	Mme Ana Lilia MONTEALEGRE	Responsable adjointe (2012-11)
Argentine	M. Ezequiel FERRO	Responsable principal (2016-05)

#### 4. NIMP sur les *Déplacements internationaux de bois* (2006-029)

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Ghana	M. Victor AGYEMAN	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Brésil	M. Edson Tadeu IEDE	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Canada	M. Eric ALLEN	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Chili	M. Marcos Beéche CISTERNAS	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Japon	M. Mamoru MATSUI	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Allemagne	M. Thomas SCHRÖDER	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Chine	M. Yuejin WANG	Représentant de l'organisateur
Chine	M. Wenxia ZHAO	Représentant du pays hôte

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Chili	M. Fuxiang WANG	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Paraguay	M. Juan Pablo LOPEZ	Représentant du pays hôte
Canada	M. Shane SELA	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Canada	M. Greg WOLFF	Responsable principal (2006-05) et responsable adjoint (2009-11)
Chine	M. Yuejin WANG	Représentant de l'organisateur
Chine	Mme Wenxia ZHAO	Représentante du pays hôte
Chine	M. Fuxiang WANG	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière
Chili	M. Juan Pablo LÓPEZ	Représentant du pays hôte
Paraguay	Mme Ana PERALTA	Représentante de l'organisateur
Norvège	M. Christer MAGNUSSON	Membre du Groupe technique sur la quarantaine forestière et responsable adjoint (2007-11)
Canada	Mme Marie-Claude FOREST	Responsable principale (2009-11) et responsable adjointe, Groupe technique sur la quarantaine forestière (2014-11)
Inde	M. D.D.K. SHARMA	Responsable adjoint (2013-05)
Canada	M. Rajesh RAMARATHAM	Responsable principal (2016-05)
États-Unis d'Amérique	Mme Marina ZLOTINA	Responsable principale, Groupe technique sur la quarantaine forestière (2016-05)
Chine	M. Lifeng WU	Responsable adjoint, Groupe technique sur la quarantaine forestière (2016-05)
Pologne	M. Piotr WŁODARCZYK	Responsable principal, Groupe technique sur la quarantaine forestière (2014-11) et responsable adjoint (2012-11)
États-Unis d'Amérique	Mme Julie ALIAGA	Responsable principale, Groupe technique sur la quarantaine forestière (2012-04)

**5. NIMP sur les *Déplacements internationaux des milieux de culture accompagnant des végétaux destinés à la plantation (2005-004)***

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Iran	M. Mohammad Reza ASGHARI	Membre du Groupe de travail d'experts
Chili	Mme Eliana BOBADILLA	Membre du Groupe de travail d'experts
Australie	Mme Barbara HALL	Membre du Groupe de travail d'experts
États-Unis d'Amérique	Mme Carissa MARASAS	Membre du Groupe de travail d'experts
Allemagne	M. Bjoern NIERE	Membre du Groupe de travail d'experts
Canada	Mme Barbara PETERSON	Membre du Groupe de travail d'experts
Canada	M. Dominique BURGEON	Représentant du pays hôte
Canada	Mme Rebecca LEE	Représentante de l'organisateur
Jordanie	M. Mohammad KATBEH-BADER	Responsable principal (2005-04)
Canada	Mme Marie-Claude FOREST	Responsable principale (2008-11)
Norvège	Mme Hilde PAULSEN	Responsable principale (2012-11) et responsable adjointe (2016-05)
Indonésie	M. Antarjo DIKIN	Responsable adjoint (2012-11)
Mexique	Mme Ana Lilia MONTEALEGRE	Responsable principale (2016-05) et responsable adjointe (2013-11)
Brésil	M. Jesulindo DE SOUZA	Responsable adjoint (2016-05)

**NIMP élaborées par le Groupe technique sur les traitements phytosanitaires en tant qu'annexes à la NIMP 28**

**Responsables principaux (Groupe technique sur les traitements phytosanitaires):**

<b>Pays</b>	<b>Responsable</b>
Indonésie	M. Antarjo DIKIN
Australie	M. Bart ROSSEL

**6. TP Traitement thermique du bois par chauffage diélectrique (2007-114)**

Pays	Expert	Rôle
Nouvelle-Zélande	M. Mike ORMSBY	Expert responsable du traitement

**7. TP Traitement par fumigation au fluorure de sulfuryle contre les insectes présents dans le bois écorcé (2007-101A)**

Pays	Expert	Rôle
Nouvelle-Zélande	M. Mike ORMSBY	Expert responsable du traitement

**8. TP Traitement par fumigation au fluorure de sulfuryle contre les nématodes et insectes présents dans le bois écorcé (2007-101B)**

Pays	Expert	Rôle
Nouvelle-Zélande	M. Mike ORMSBY	Expert responsable du traitement

**9. TP Traitement par le froid de *Citrus sinensis* contre *Ceratitis capitata* (2007-206A)**

Pays	Expert	Rôle
Afrique du Sud	Mme Alice BAXTER	Experte responsable du traitement
Argentine	M. Eduardo WILLINK	Expert responsable du traitement
États-Unis d'Amérique	M. Scott MYERS	Responsable adjoint du traitement

**10. TP Traitement par le froid de *Citrus reticulata* x *C. sinensis* contre *Ceratitis capitata* (2007-206B)**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique	M. Scott WOOD	Expert responsable du traitement
États-Unis d'Amérique	M. Patrick GOMES	Expert responsable du traitement
Argentine	M. Eduardo WILLINK	Expert responsable du traitement
Nouvelle-Zélande	M. Mike ORMSBY	Responsable adjoint du traitement

**11. TP Traitement par le froid de *Citrus limon* contre *Ceratitis capitata* (2007-206C)**

Pays	Expert	Rôle
Chine	M. Yuejin WANG	Expert responsable du traitement
Nouvelle-Zélande	M. Mike ORMSBY	Responsable adjoint du traitement

**12. TP Traitement par le froid de *Citrus paradisi* contre *Ceratitis capitata* (2007-210)**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique	M. Scott WOOD	Expert responsable du traitement
États-Unis d'Amérique	M. Patrick GOMES	Expert responsable du traitement
Chine	M. Daojian YU	Expert responsable du traitement
États-Unis d'Amérique	M. Scott MYERS	Responsable adjoint du traitement

**13. TP Traitement par le froid de *Citrus reticulata* contre *Ceratitis capitata* (2007-212)**

Pays	Expert	Rôle
Nouvelle-Zélande	M. Mike ORMSBY	Expert responsable du traitement

**14. TP Traitement par le froid de *Citrus clementina* contre *Ceratitis capitata* (2010-102)**

Pays	Expert	Rôle
Royaume-Uni	M. Ray CANNON	Expert responsable du traitement
Australie	M. Andrew JESSUP	Expert responsable du traitement
Argentine	M. Eduardo WILLINK	Expert responsable du traitement
États-Unis d'Amérique	M. Guy HALLMAN	Responsable adjoint du traitement

**15. TP Traitement thermique à la vapeur de *Mangifera indica* contre *Ceratitis capitata* (2010-106)**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique (Agence internationale de l'énergie atomique)	M. Guy HALLMAN	Expert responsable du traitement
République de Corée	M. Min-Goo PARK	Expert responsable du traitement
États-Unis d'Amérique	M. Scott WOOD	Expert responsable du traitement

**16. TP Traitement thermique à la vapeur de *Mangifera indica* contre *Bactrocera tryoni* (2010-107)**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique (Agence internationale de l'énergie atomique)	M. Guy HALLMAN	Expert responsable du traitement

**NIMP élaborées par le Groupe technique sur les protocoles de diagnostic en tant qu'annexes à la NIMP 27**

**Responsables (Groupe technique sur les protocoles de diagnostic):**

Pays	Responsable
Allemagne	M. Jens-Georg UNGER
Royaume-Uni	Mme Jane CHARD

**17. PD 13: *Erwinia amylovora* (2004-009)**

Pays	Expert	Rôle
Espagne	Mme Maria M. López GONZÁLEZ	Auteure principale
Nouvelle-Zélande	M. Robert TAYLOR	Co-auteur
Australie	M. Brendan RODONI	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)



Pays	Expert	Rôle
Canada	M. Delano JAMES	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Canada	M. Solke H. DE BOER	Expert
Canada	M Won-Sik KIM	Expert
Allemagne	M. Klaus GEIDER	Expert
Allemagne	Mme Annette WENSIN	Experte
Espagne	M. J. PEÑALVER	Expert
Espagne	Mme M.T. GORRIS	Experte
Espagne	M. P. JONES	Expert
Espagne	M. Mariano CAMBRA	Expert
États-Unis d'Amérique	R. ROBERTS	Expert
États-Unis d'Amérique	M. Larry ZETTLER	Expert
États-Unis d'Amérique	Mme Virginia Stockwell	Experte

#### 18. PD 14: *Xanthomonas fragariae* (2004-012)

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique	M. Ed CIVEROLO	Auteur principal
Espagne	Mme María M. LÓPEZ GONZÁLEZ	Co-auteure
Royaume-Uni	M. John ELPHINSTONE	Co-auteur
Nouvelle-Zélande	M. Robert TAYLOR	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Pays-Bas	M. Hans DE GRUYTER	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Canada	M. Solke H. DE BOER	Expert
Canada	M. Stephan BRIERE	Expert

**19. PD 15: Virus *Citrus tristeza* (2004-21)**

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Espagne	M. Mariano CAMBRA	Auteur principal
Afrique du Sud	Mme Stephanus PETRUS	Co-auteure
États-Unis d'Amérique	Mme Marta Isabel MASTALLI	Co-auteure
États-Unis d'Amérique	Mme Laurene LEVY	Co-auteure
Canada	M. Delano JAMES	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Australie	M. Brendan RODONI	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Brésil	M. Edson BERTOLINI	Expert
Afrique du Sud	M. S.P.Fanie van VUUREN	Expert
Uruguay	Mme M.I. FRANCIS	Experte

**20. PD 16: Genre *Liriomyza* (2006-017)**

<b>Pays</b>	<b>Expert</b>	<b>Rôle</b>
Australie	M. Malik MALIPATIL	Auteur principal
Australie	M. Mark BLACKET	Co-auteur
Royaume-Uni	M. Dominique COLLINS	Co-auteur
Jamaïque	Mme Juliet GOLDSMITH	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
États-Unis d'Amérique	M. Norman BARR	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Australie	M. Anthony RICE	Expert
Japon	M. Ren IWAIZUMI	Expert
Lettonie	Mme Ramona VAITKEVICA	Experte
États-Unis d'Amérique	M. Stephen GAIMARI	Expert

**21. PD 17: *Aphelenchoides besseyi*, *A. ritzemabosi* et *A. fragariae* (2006-025)**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique	M. Fengru ZHANG	Auteur principal
Chine	M. Xie HUI	Co-auteur
Afrique du Sud	M. Rinus KNOETZE	Co-auteur
Royaume-Uni	Mme Sue HOCKLAND	Co-auteure
France	Mme Géraldine ANTHOINE	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Pays-Bas	M. Hans DE GRUYTER	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)

**22. PD: *Virus des taches bronzées de la tomate*, *virus des taches nécrotiques de l'impatiens* et *virus de la marbrure argentée de la pastèque* (2004-019)<sup>10</sup>**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique	M. Thomas GERMAN	Auteur principal
Afrique du Sud	M. Gerhard PIETERSEN	Co-auteur
Royaume-Uni	Mme Jane MORRIS	Co-auteure
Canada	M. Delano JAMES	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Australie	M. Brendan RODONI	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Pays-Bas	M. Richard KORMELINK	Expert
Nouvelle-Zélande	M. Gerard CLOVER	Expert
Afrique du Sud	M. Gerhard PIETERSEN	Expert
Espagne	Mme Concepción JORDÁ-GUTIÉRREZ	Experte

<sup>10</sup> Ce projet de protocole de diagnostic et les suivants sont actuellement dans leur période de notification (du 15 décembre 2016 au 30 janvier 2017) et pourraient être adoptés.

Pays	Expert	Rôle
Royaume-Uni	Mme Jane MORRIS	Experte
États-Unis d'Amérique	M. Thomas GERMAN	Expert
États-Unis d'Amérique	M. Scott ADKINS	Expert
États-Unis d'Amérique	M. Hanu PAPU	Expert
États-Unis d'Amérique	M. John SHERWOOD	Expert

**23. PD: *Fusarium circinatum* (2006-021)<sup>10</sup>**

Pays	Expert	Rôle
Royaume-Uni	Mme Ana PÉREZ-SIERRA	Auteure principale
France	M. Renaud IOOS	Co-auteur
Kenya	M. James Wanjohi MUTHOMI	Co-auteur
Corée du Sud	M. Ik-Hwa HYUN	Co-auteur
Pays-Bas	M. Hans DE GRUYTER	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Nouvelle-Zélande	M. Robert TAYLOR	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Australie	Mme Jacqueline EDWARDS	Experte
Kenya	M. William MUIRU	Experte
Espagne	Mme Mónica BERBEGAL MARTÍNEZ	Experte

**24. PD: *Dendroctonus ponderosae* (2006-019)<sup>10</sup>**

Pays	Expert	Rôle
Australie	Mme Linda SEMERARO	Auteure principale
Brésil	M. Edson TADEU IEDE	Co-auteur
Canada	M. Hume DOUGLAS	Co-auteur
France	M. Jean-Francois GERMAIN	Co-auteur

Pays	Expert	Rôle
Pays-Bas	Mme Brigitta WESSELS-BERK	Co-auteure
États-Unis d'Amérique	M. Norman BARR	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
France	Mme Géraldine ANTHOINE	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)

**25. PD: *Candidatus Liberibacter solanacearum* (2013-001)<sup>10</sup>**

Pays	Expert	Rôle
Nouvelle-Zélande	Mme Lia W. LIEFTING	Auteure principale
Espagne	Mme María M. LÓPEZ GONZÁLEZ	Co-auteure
États-Unis d'Amérique	M. Joseph MUNYANEZA	Co-auteur
Nouvelle-Zélande	M. Robert TAYLOR	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Australie	M. Brendan RODONI	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)

**26 PD: *Sorghum halepense* (2006-027)<sup>10</sup>**

Pays	Expert	Rôle
Chine	M. Qiang SHENG	Auteur principal
Turquie	M. Ahmet ULUDAG	Co-auteur
États-Unis d'Amérique	M. Rodney YOUNG	Co-auteur
Chine	Mme Yin LINPING	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
France	Mme Géraldine ANTHOINE	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Canada	Mme Cheryl DOLLARD	Experte

Pays	Expert	Rôle
Canada	Mme Ruoqing WANG	Experte
Chine	M. Yonghong ZHOU	Expert
Chine	Mme Jianqiu ZOU	Experte
Chine	Mme Xiuling SHAO	Experte
Chine	M. Guoqi CHEN	Expert
Chine	M. Hongjie XIE	Expert
Chine	M. Fuxiang WANG	Expert

**27 PD: *Anguina* spp. (2013-003)<sup>10</sup>**

Pays	Expert	Rôle
États-Unis d'Amérique	Mme Andrea SKANTAR	Auteure principale
Royaume-Uni	M. Thomas PRIOR	Co-auteur
Royaume-Uni	M. Colin FLEMING	Co-auteur
France	Mme Géraldine ANTHOINE	Chef de file de la discipline (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Nouvelle-Zélande	M. Robert TAYLOR	Arbitre scientifique (membre du Groupe technique sur les protocoles de diagnostic)
Kenya	Mme Pamela KIBWAGE	Experte
Pologne	M. Witold KARNKOWSKI	Expert
Espagne	M. Juan Antonio LEZAUN	Experts